

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE LICENCE PROFESSIONNELLE
EN MULTIMEDIA (LPMM)
DE L'INSTITUT SUPERIEUR D'INFORMATIQUE
(ISI)**

L'équipe d'évaluation :

- **Dr. Khalifa GAYE, Président**
- **Dr. Diéry NGOM, Membre**
- **M. Abdou Khadre POUYE, Membre**

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Novembre 2018

Table des matières

1. Présentation de l'EPES et du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	4
3. Description de la visite sur le terrain.....	4
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	9
5. Points forts du programme.....	14
6. Points faibles du programme	15
7. Appréciations générales du programme	15
8. Recommandations à l'Etablissement.....	16
9. Recommandations à l'ANAQ	17
10. Proposition d'avis.....	17

1. Présentation de l'EPES et du programme évalué

L'Institut Supérieur d'Informatique (ISI) est créé depuis 1994. Il a été autorisé par décret n°003629 du 13 mai 1994. Il est l'un des premiers établissements privés d'enseignement supérieur du Sénégal.

Les départements de gestion, de génie informatique et de réseaux, pilotent les différents programmes de formation de l'institut, qui compte actuellement un effectif de 2603 étudiants venant de 25 pays différents.

L'institut se veut toujours s'inscrire dans une démarche qualité, en soumettant ses programmes, à des évaluations externes, par les organes de contrôle d'assurance-qualité comme l'ANAQ-SUP et le CAMES.

En effet, le master en réseaux télécommunications et le master en finance ont été déjà accrédités par l'ANAQ- SUP et huit programmes par le CAMES.

La licence en multimédia est un programme du département de génie informatique. Elle appartient au domaine « des Sciences et technologies », mention « informatique ». Il sanctionne trois années d'études, après l'obtention du baccalauréat.

Son objectif principal est de répondre aux besoins et aux exigences des entreprises publiques et privées, en formant les étudiants, dans les sciences de l'image numérique et de la communication visuelle.

La formation dispensée, est répartie sur six (06) semestres, pour un volume horaire total de 3600 heures. Chaque semestre est composé de 15 semaines dont :

- douze (12) semaines de cours ;
- trois (03) semaines d'évaluation.

Les enseignements sont répartis en unités d'enseignements ; ces dernières sont subdivisées en éléments constitutifs, organisés en cours magistraux, travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP).

La charge de travail de l'étudiant, est mesurée en crédits. Un crédit équivaut à 20 heures de travail, dont 12 heures en présentiel et 08 heures en travaux personnels de l'étudiant.

Un semestre correspond à 30 crédits, soit 600 heures de travail. A la fin du sixième semestre, l'étudiant ayant capitalisé 180 crédits, après avoir soutenu son mémoire de fin de cycle, obtient le diplôme de licence professionnelle en multimédia (LPMM).

Le diplôme confère le grade de licence et permet d'intégrer les secteurs d'activité suivants :

- imprimerie ;
- maison d'édition et de communication ;
- cabinet d'architecture ;
- services informatiques ;
- entreprise mécanique.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation contient 38 pages plus une vingtaine de pages en annexe. Le document annexe contient les maquettes de la formation, les modalités d'évaluation des enseignements, la décision de nomination du responsable de la cellule interne d'assurance qualité (CIAQ), un tableau de délibération d'un semestre en LPMM, un procès-verbal de soutenance de mémoire, etc.

Il est complété par un ensemble d'éléments de preuves consigné dans 2 chemises contenant plusieurs documents parmi lesquels : les syllabus, le manuel de procédure pédagogique, l'organigramme, des conventions de stage, l'exploitation de l'évaluation des enseignements, le règlement intérieur des étudiants, les procès-verbaux de délibération, des CV d'enseignants, etc.

Sur la forme, le rapport d'auto-évaluation est bien écrit, malgré quelques fautes d'inattention, bien structuré et bien présenté. Sur le fond, le rapport est fidèle et aborde tous les champs d'évaluation du référentiel de programme de l'ANAQ-Sup.

3. Description de la visite sur le terrain

La délégation des experts a effectué la visite de terrain le Lundi 30 Juillet 2018 à l'ISI, sise au Km1 Avenue Cheikh Anta Diop. Elle est arrivée avant 8h00mn à l'établissement et est accueillie par Monsieur Ababcar Ndiaye responsable pédagogique de l'institut avant d'être présenté à monsieur Abdou SAMBE le Président Directeur Générale de l'école.

La délégation des experts a ensuite été installée vers 8h15mn dans la salle de réunion où étaient déjà présents des membres de l'établissement dont le responsable de la CIAQ, le directeur des études, deux enseignants qui ont piloté l'évaluation interne, la directrice de l'administration financière, le responsable informatique (voir feuille de présence). A la suite de la présentation de l'équipe du programme, après un mot introductif du Directeur M. Abdou SAMBE, la délégation des experts externes est présentée par le Président M. Gaye Khalifa. Et l'agenda des activités de la visite a été adopté comme suit :

JOURNEE DE LA VISITE		
Heures	Activités	Participants
08 h15 – 08h 45	<ul style="list-style-type: none"> - Arrivée et installation - Lancement des activités - Présentation des acteurs - Rappel des objectifs de la visite - validation de l'agenda de travail - Présentation sommaire de l'établissement: missions de formation et gouvernance 	Direction de l'établissement/Responsable du programme, directeur CIAQ et responsable comité de pilotage de l'auto-évaluation
08h 45- 10h	Présentation du programme et discussions (échanges, demande de documents complémentaires)	Direction de l'établissement/Responsable du programme, directeur CIAQ et responsable comité de pilotage de l'auto-évaluation
10h – 11h	Entretien et discussions avec les enseignants du programme	Enseignants du programme n'ayant pas de responsabilités administratives, académiques ou pédagogiques
11h – 12h	Entretien et discussions avec les PATS	PATS n'ayant pas de responsabilité administrative s possible
12h – 13h	Entretien et discussion avec les étudiants	Etudiants à choisir par les experts
Pause déjeuner		
14 h - 16 h	Visite des locaux et des infrastructures (locaux pédagogiques, bibliothèques, centres de documentation, bloc administratif, laboratoires et autres infrastructures pédagogiques, toilettes, dispositif de sécurité d'incendie, l'environnement : extincteurs (date de vérification), bouches d'incendie, escaliers de secours, etc.	Responsable du programme et le responsable du local à visiter
16h -16h 30	Synthèse de la journée	Experts-Evaluateurs

16h30-17 h	Restitution orale	Direction de l'établissement/Responsable du programme, directeur CIAQ, responsable comité de pilotage de l'autoévaluation, etc.
Fin de la visite		

- **Organisation et déroulement de la visite**

8h15 -8h 30 : Séance introductive

Mot de bienvenue du Directeur et présentation des différents acteurs.

8h30- 9h 00 : Présentation de l'établissement et du programme de la LPMM

Etaient présents à la séance (voir feuille de présence)

30/07/2018
ANAQ.

Feuille de présence

Khalife	GRYE	Expert ANAQ	
Abdou Khate	POUJE	Expert ANAQ	
Diery	Ngom	Expert ANAQ	
ABOUBEKE	THIAS	Enseignant ISI	
Thierno B.	SAMBE	Responsable Pédagogique	
Nané	DIOP	DAF	
Ababacar	MARIAGE	JE	
Mouhamad	GUYE	Resp département Gestion	
Moussa	DIOP	Resp	
Cheikh Talibouya	FALL	Rep CIAQ	
Aissatou	DIABY	CH SAMBA	
Abdou	SAMBE	ISI	
Ousmane	Ndao	Responsable Technique	

La Présentation de l'établissement et du programme a été faite sous forme de vidéo supervisée par le responsable informatique de l'établissement. Cette présentation a porté sur les missions, la gouvernance, les ressources humaines, le partenariat, les départements, l'admission, les stratégies pédagogiques, les bonnes pratiques et la maquette.

9h00- 11h 30 : Discussion sur le rapport, le programme et demande des éléments de preuves

Le rapport est autocritique et soulève aussi bien les points forts que les points faibles à améliorer et propose des perspectives d'amélioration.

A la fin de la présentation, les membres du comité ont apporté des réponses aux différentes questions posées par les trois expertes portant particulièrement sur la maquette. En effet, les experts ont noté quelques petites incohérences sur la maquette et ont suggéré des corrections surtout pour les enseignements théoriques (sémiologie, ergonomie...). Et suggère d'éviter de nommer les logiciels à la place du module de cours (par exemple : au lieu de Photoshop, Illustrator, Indesign, dire : CONCEPTION VISUELLE ; au lieu de Final Cut dire POST-PRODUCTION).

Et pour terminer la séance, nous avons demandé des éléments de preuve qui étaient déjà disponible sur place.

11h30 -14h 00 : Entretien avec les PER, PATS

Les experts se sont entretenus avec les enseignants suivants : M Babacar MBAYE (Vacataire professionnel/ RTS) spécialisé en audiovisuel, M. Cheikou Ba DIALLO (enseignant permanent à ISI, responsable des modules Photoshop, traitement d'image, Illustrator...), M. Papa Youssou MBOUP (Vacataire professionnel/responsable des modules vidéo) et M. Moustapha DER (enseignant permanent à ISI, responsable des modules algorithmique et programmation). Les enseignants ont tous montré une motivation et leur disponibilité à accompagner le programme. Ils se sentent vraiment impliqués dans les processus de décision de l'établissement. En effet, ils ont participé à des séminaires d'évaluations du programme et ont travaillé et proposé des syllabus pour la formation.

Ils saluent le dynamisme de l'administration et encouragent les responsables de l'établissement à persévérer dans leur politique de doter la formation d'équipements suffisants et performants.

Du côté du PATS, les experts se sont entretenus avec : Mme FALL Kouna Diagne (Cellule insertion), M. Ibrahima SAMB (comptable des matières), Mme SOW Aicha Mboup (Assistante du Directeur des études) et M. Ousmane NDAO (Responsable Informatique). Le Personnel Administratif et Techniques (PATS) interrogé est globalement satisfait des conditions de travail avec une prise en charge médicale et une cotisation retraite effectuées par l'établissement. Naturellement, ils sollicitent de l'administration dans la mesure du possible de continuer à améliorer leur condition de travail.

14h00 -14h 30 : Pause déjeuner

14h30 -15h 30 : Entretien avec les étudiants

Les experts ont eu à rencontrer cinq étudiants du programme (1 fille de la licence 1, 1 garçon de la licence 2, et 1 garçon plus 2 filles de la licence 3). Ils semblent être très satisfaits des enseignements dispensés et ceux de la licence 3 affirment qu'ils sont presque tous insérés avant la 3e année.

Tout de même, ils suggèrent de laisser stable la maquette et mieux former certains enseignants en pédagogie. Ils ont aussi souligné la difficulté d'accéder à l'information à temps réel.

15h30 – 16h00 : Visite des locaux

La délégation des experts a visité les locaux sous la conduite du Directeur des études M. Ababacar NDIAYE, accompagné d'autres responsables de l'établissement.

Le bâtiment central qui abrite l'établissement, dispose environ d'une trentaine de salles de cours avec des capacités différentes, un service de la scolarité, des bureaux, 05 Salles machines, 01 salle qui fait office de Bibliothèque, des Toilettes. Nous nous sommes beaucoup plus focalisés sur la salle multimédia dédiée au programme à évaluer. Située au 2e étage du bâtiment central, la salle dispose d'une vingtaine de machine, des iMac particulièrement, d'une caméra, d'un appareil photo professionnel, et d'autres équipements multimédias.

Il faut noter que l'établissement possède un bâtiment en extension qui se trouve à Fass, que nous n'avons pu visiter.

16h00- 16h30 : Synthèse de l'équipe des experts

16h30- 17h00 : Séance de restitution orale

La visite s'est terminée par une restitution orale en présence de l'équipe du matin conduite par le Directeur Général M. Abdou Sambe, et M Ababacar Ndiaye le Directeur des études, Durant, cette restitution, les experts ont fait ressortir les premiers éléments d'appréciation sur la gouvernance, la pédagogie et les infrastructures en termes de points forts, points faibles et d'aspects à améliorer sous forme de recommandations.

La visite a pris fin vers 17h.

- *Appréciation de la visite*

La visite de la délégation s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'équipe sur place ainsi que toutes les personnes rencontrées au cours des entretiens ont collaboré et apporté des réponses aux questions des experts.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.

CHAMP D'ÉVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé

Le programme de la licence professionnelle multimédia existe et est régulièrement dispensé depuis huit (08) années.

Un tableau portant sur l'évolution des promotions est présenté. Cependant, il serait bien de le compléter, en mettant les effectifs depuis le démarrage de la Licence et ajouter une colonne « Diplômé » pour chaque année de sortie de promotion, et éventuellement les abandons et redoublements.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

L'objectif général du programme est de former des étudiants dans les sciences de l'image numérique et de la communication visuelle.

Le contenu visible sur la maquette et syllabus est corolaire à l'objectif du programme qui correspond bien au vision stratégique, aux missions et objectifs de l'ISI dont l'offre de formations recoupe les domaines des TIC

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Il existe des conventions de stage signées avec le monde professionnel. L'ISI dispose d'une Cellule d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (COIP) qui s'occupe de l'orientation et de la réorientation des étudiants, des stages, des visites en entreprises, de l'insertion et du partenariat école-entreprise.

S'y ajoute que le chef de l'établissement est un membre actif du conseil national des employeurs du Sénégal (CNES), qui a plus de 2000 adhérents, ce qui fait bénéficier à l'institution d'un portefeuille relationnel pour l'insertion de ses étudiants

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'EVALUATION 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les processus, les compétences et les responsabilités de chaque organe, sont décrits dans un manuel de procédures, composé de trois parties (procédure administrative, procédure financière et comptable, procédure pédagogique).

Chaque partie est partagée avec les personnes concernées. Des cahiers de charge spécifiques recensent les activités attendues de chaque responsable.

L'institut dispose d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) depuis 2015, ainsi que de l'ensemble des instances statutaires de décision au sein des départements. Les instances pédagogiques comme administratives se réunissent régulièrement et sont connues de toutes les composantes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le programme de la Licence professionnelle multimédia (LPMM) a été en grande partie élaboré ou révisé par les enseignants du dit programmes composés essentiellement de professionnels.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité.

L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'école dispose d'une CIAQ depuis 2015. Le responsable actuel, professeur en économie, est nommé par le Directeur Général de l'établissement pour une durée de deux (02) ans. La Décision de nomination est faite à Dakar le 1^{er} Juillet 2017.

Les enseignements sont régulièrement évalués et les feedback des étudiants sont prises en compte à l'occasion des réunions de conseil des professeurs et conseil d'orientation scientifique. Les restitutions des évaluations sont faites en plénière devant l'ensemble du corps professoral. Les délibérés issus de ces réunions sont transmis au conseil d'orientation scientifique aux fins de prise de décision.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale sur le standard :

La maquette du programme répond aux standards LMD. Le programme est décliné en UEs répartis sur les 6 semestres avec une répartition horaire normale (Présentiel/TPE). Chaque EC dispose d'un syllabus, validé par un comité pédagogique.

Cependant des recommandations ont été formulées pour une amélioration de la maquette. En effet, le libellé de certains EC est parfois non significatif.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme est bien articulé et contient tous les aspects principaux théoriques et pratiques de la spécialité. Il permet aussi la consolidation des connaissances scientifiques et l'acquisition des concepts et méthodes nécessaires pour l'obtention des compétences dans la spécialité multimédia. Les contenus d'enseignement sont ancrés aux besoins du marché du travail.

Cependant, les experts recommandent :

- de prévoir un cours qui peut être intitulé « Culture artistique » dans lequel, il faut apprendre aux étudiants de la théorie sur la culture artistique, la signification des couleurs, leurs initier au dessin,...
- de scinder l'UE « son » en 2 EC différents qui peuvent être intitulés respectivement : « Théorie et prise de son », et « Traitement de son et synchronisation ». Et voir la possibilité d'augmenter le volume horaire du cours de traitement de son et synchronisation.
- de prévoir des EC portant sur la Web TV et la radio TV qui sont de plus en plus en vogue aujourd'hui surtout avec les serveurs de diffusion de contenus vidéo.
- de préparer les étudiants au passage de « l'analogique au numérique ».

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations, des diplômes et de tout document pédagogique ou académique sont définies par les textes règlementaires et largement portés à la connaissance des acteurs concernés.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme réalise des taux de réussite élevés qui peuvent se justifier par une approche personnalisée des étudiants rendue possible par un effectif réduit, l'utilisation du mentorat, et la remédiation. Aussi, l'Amicale des Étudiants et Anciens (AMEA), organise des séances de remise à niveau, pour leurs camarades en difficultés.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

L'enseignement est dispensé par un corps enseignant professionnel très compétents et six enseignants sur quinze sont des permanents.

Un environnement de travail favorable et le paiement régulier, sont les conditions que l'institut crée, pour motiver et fidéliser le corps enseignant.

L'automatisation des émargements, à partir d'un logiciel et le suivi permanent du cahier de texte, par les autorités, assurent le contrôle du volume horaire effectué pour les enseignements.

Cependant, il faut bien tenir compte le souhait des étudiants qui suggèrent la formation en pédagogie de certains enseignants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, est bien définie. Les autres éléments telles que la recherche, l'expertise ne sont pas formalisées vu la composition du corps enseignants.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Il n'y a pas de programme spécifique de mobilité des PER mais on note l'intervention dans le programme d'enseignants en provenance des autres institutions d'enseignement supérieur nationales publiques comme privées.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission sont bien spécifiées et publiées.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

L'égalité des chances est respectée à l'admission, à l'acquisition des connaissances et à l'évaluation des connaissances. Il n'existe aucun élément de discrimination vis-à-vis d'une population donnée en particulier les femmes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Il n'y a pas de programme formel de mobilité. Mais Le système LMD appliqué permet une mobilité des étudiants. Le programme peut recevoir des étudiants d'autres institutions par l'application des crédits capitalisables et transférables.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT : OUI

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Pour l'instant, il y'a un correct ratio étudiants/enseignant (96 étudiants pour 15 enseignants du programme) intervenants. Ce nombre d'enseignants permet un bon encadrement des étudiants dont les effectifs sont encore assez faibles.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le propre de tout programme de formation professionnelle est l'insertion des sortants, ainsi le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail. D'ailleurs, l'institut dispose d'une cellule d'orientation et d'insertion professionnelle (COIP), chargée de faciliter l'insertion de ses diplômés, de recenser et de suivre ces derniers à travers une application mise en ligne.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'EVALUATION 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le programme d'études dispose de ressources assez suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme. Le local qui abrite l'établissement est quand même un peu exigu, deux annexes sont déjà ouvertes à Fass et à Keur Massar Les salles sont mutualisées et leur utilisation est optimisée. Le programme dispose particulièrement d'une salle multimédia. Le Wifi est accessible et le débit est correct.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

Gouvernance :

- Existence d'un manuel de procédure
- Existence d'une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) fonctionnelle
- Existence d'un logiciel de gestion des délibérations
- Prise en charge sociale du Personnel
- Un PATS motivé et très engagé
- Fort sentiment d'appartenance des étudiants (rencontrés)
- Membre actif du Conseil National de l'Employeur du Sénégal (CNES)

Pédagogie :

- Maquette conforme aux exigences du LMD
- Conformité du programme
- implication des enseignants dans la gestion pédagogique
- Participation de professionnels motivés dans la formation
- Existence de conventions de stage avec des sociétés

Infrastructures :

- Existence d'une salle multimédia équipée
- Locaux suffisants et mutualisés (fonctionnels, points d'eau, wifi fonctionnel, toilettes fonctionnelles)
- Extension en cours permettant de prévoir la montée en puissance

6. Points faibles du programme

Gouvernance :

- Absence d'étudiants de licence dans le conseil d'orientation scientifique (COS)
- Faible effectif des enseignants permanents
- Président du conseil d'orientation scientifique (COS) assez âgé et qui mérite du repos

Pédagogie :

- Absence du Libellé des UE sur la maquette, qui sont remplacé par des codes
- Problème de cohérence dans l'intitulé de certains EC, libellé parfois non significatif
- Utilisation de logiciels piratés dans les enseignements
- Faible connexion Internet

Infrastructures :

- Bâtiment exigu
- Non prise en compte des handicapés
- Une bibliothèque très peu fournie.

7. Appréciations générales du programme

L'ISI dispose d'un personnel administratif expérimenté et attentif aux propositions du corps enseignants existants. Ce corps enseignant, par ailleurs très motivé et principal acteur de

l'élaboration et de l'exécution du programme selon les standards recommandés, est principalement constitué de professionnels. Cependant l'administration a fait l'effort de recruter un certain nombre d'enseignants permanents et les accompagner dans leur plan de carrière, surtout en mettant en place une école doctorale. Le programme de la licence en multimédia dispose d'une maquette élaborée selon les normes du système LMD. Il est régulièrement déroulé, depuis sa création et ses objectifs correspondent bien à la mission de l'institut. Et différents moyens sont mis en œuvre pour la pérennisation de la formation.

8. Recommandations à l'Etablissement

Gouvernance :

- Elargir le conseil d'orientation scientifique (COS) aux étudiants de licence.
- Communiquer davantage avec les étudiants sur les modifications apportées sur la maquette
- Permettre aux étudiants d'accéder à une bibliothèque numérique
- Augmenter le débit de la connexion internet pour les étudiants
- Sévir contre l'utilisation des logiciels piratés

Pédagogie :

- Utiliser des logiciels libres ou des applications avec licences valides
- Introduire l'intitulé des UE sur la maquette
- Éviter de nommer les logiciels à la place du module de cours
 - au lieu de Photoshop ou Illustrator, dire : Conception Visuelle par exemple)
 - au lieu de Final Cut dire Post-Production
- Libérer le Semestre 6 pour le stage des étudiants en entreprise.

Infrastructures :

- Disposer d'une bibliothèque plus spacieuse en corrélation avec le nombre d'étudiants
- Vu l'état exigüé du bâtiment, former le personnel aux premiers soins et secours
- Améliorer la signalisation (issues de secours et interdiction de fumer)
- Prendre en compte la spécificité des handicapés dans les autres sites
- Rajeunir l'encadrement.

9. Recommandations à l'ANAQ

- Mettre en place un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des recommandations surtout pour les standards non-atteints.
- Prévoir d'autres visites de terrain pour le suivi des recommandations.

10. Proposition d'avis

ACCREDITATION